



LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE VISA CONDITIONS GENERALES

- Formulaire dûment rempli (01) ;
- 1 photo d'identité tirée à fond blanc ;
- Assurance voyage ; **NSIA**, dans les lieux suivants
 - Yaoundé : **ancien immeuble de la mairie de TSINGA**
Tél : **(+237) 222 218 266** ou à
 - Douala : ancien **immeuble SAGA**, face DHL de Bonandjo
Tél : **(+237) 233 433 113**
- Billet d'avion ;
- Réservation d'hôtel ou certificat d'hébergement certifié par la Mairie ;
- Lettre d'invitation certifiée par la Mairie ;
- Relevé bancaire + 3 derniers bulletins de paie ;
- Justification de moyens de subsistance ;
- En cas d'invitation que celui qui invite fasse la preuve de sa situation bancaire ;
- Ordre de mission ;
- Certificat de travail ;
- Photocopie du passeport et CNI.

CONDITIONS PARTICULIERES

AFFAIRES

- Photocopie du titre de patente ;
- Photocopie du registre du commerce ;
- Relevé bancaire des 3 derniers mois ;
- Lettre d'invitation ou copies des correspondances échangées avec les partenaires ivoiriens et fax de confirmation adressé à l'Ambassade par ceux-ci ;
- Certificat d'inscription au bureau des statistiques pour les commerçants.

ETUDES

- Autorisation d'inscription définitive transmise à l'Ambassade par l'Ecole ou l'Université d'accueil ;
- Attestation de virement irrévocable des frais de scolarité ;
- Billet d'avion aller/retour (date confirmée pour le billet aller ; ouvert pour le retour) ;
- Engagement parental légalisé de prise en charge des frais de scolarité ;
- Certificat de visite et de contre-visite médicale ;
- Photocopie légalisée du relevé de note ou/et attestation de réussite au bac ou certificat de scolarité légalisé.

MINEURS DE MOINS DE 21 ANS

- Autorisation parentale légalisée ;
- Acte de naissance légalisé ;
- Autorisation d'absence légalisée de l'école si le séjour a lieu pendant la période en cours.

TARIF

- **50.000 F.CFA**/visa cours séjour (1 à 90 jours) avec une seule entrée.
- **100.000 F.CFA**/visa court séjour (1 à 90 jours) avec plusieurs entrées.
- **25.000 F.CFA**/transit.
- Les versements des frais de visa se font sur le compte de l'Ambassade (n° de compte **0110132601954401**) domicilié à Ecobank-Yaoundé

DELAI DE DELIVRANCE

- 48 heures

NB :

- Les passeports officiels ne sont pas soumis à cette réglementation.
- Tout document manquant entraînera le rejet de la demande.
- En cas de refus de visa, aucun remboursement n'est effectué par l'Ambassade.